University of Alberta Library
0 1620 1668 8812

Manuel à l'intention des parents
2002 – 2003

Ce que mon enfant apprend à l'école

9e

375.37
C47
9.annee
2002/
2003
CDPCOLSP

Alberta
LEARNING

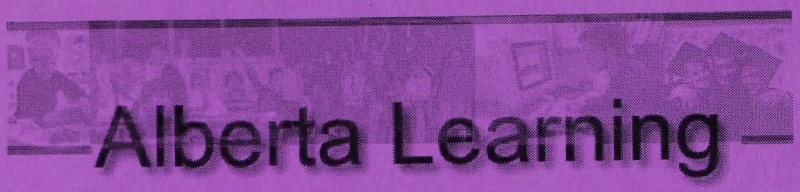

Visitez notre site : **http://www.learning.gov.ab.ca/French**

Cette publication est en vente au :
Learning Resources Centre
12360, 142e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Téléphone : 780–427–5775
Téléc. : 780–422–9750
Internet : **http://www.lrc.learning.gov.ab.ca**

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Direction de l'éducation française
Tél. : (780) 427-2940
Téléc. : (780) 422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

Curriculum Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-3745
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Learner Assessment Branch
Tél. : (780) 427-0010
Téléc. : (780) 422-4200
Courriel : assess.contact@learning.gov.ab.ca

Learning and Teaching Resources Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-0576
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Learning Technologies Branch
Tél. : (780) 674-5350
Téléc. : (780) 674–6561
Courriel : ltbgeneral@gov.ab.ca

Special Programs Branch
Tél. : (780) 427-6326
Téléc. : (780) 422-2039
Courriel : SpecialEd@learning.gov.ab.ca

À l'extérieur de la région d'Edmonton, vous pouvez appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

ISSN 1489-811X

© 2002, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Alberta Learning, 11160, avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5K 0L2. Tous droits réservés. Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

Bibliothèque Saint-Jean
University of Alberta

Ce que mon enfant apprend à l'école

9e année

Manuel à l'intention des parents

2002 - 2003

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 9e année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Learning, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- des renseignements sur l'exploration de carrières et la planification en vue du secondaire 2e cycle;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Table des matières

Message du ministre d'Alberta Learning iii
Renseignements à l'intention des parents iv
- Pour aider votre enfant iv

L'enseignement en Alberta v
L'éducation en français langue première vi
- L'enseignement de la langue vii

L'enseignement des Autochtones viii
Les soutiens à l'apprentissage viii
- La francisation viii
- L'anglais langue seconde ix
- Les besoins spéciaux ix
- L'apprentissage à distance ix

L'évaluation x
- Tests de rendement x

Les conseils d'école x
Les activités de financement et les frais scolaires x

Aperçu de la 9e année 1
Matières obligatoires 2
- Français 2
- Anglais 5
- Mathématiques 7
- Sciences 9
- Études sociales 11
- Technologies de l'information et de la communication (TIC) 13
- Éducation physique 14
- Santé et préparation pour la vie 16

Matières facultatives 18
- Études professionnelles et technologiques (ÉPT) 18
- Beaux-arts 19
- Langues autres que l'anglais et le français 21
- Environnement et plein air 22
- Éthique 22
- Cours approuvés à l'échelle locale 22

Développement personnel et exploration de carrières 23
Planification en vue du secondaire deuxième cycle 23
Commentaires 25

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Message du ministre d'Alberta Learning

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde. L'excellence de notre programme d'études constitue l'une de nos nombreuses forces. Grâce à ce programme, les élèves de l'Alberta ont la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir des citoyens bienveillants, responsables, et altruistes, des citoyens qui contribuent au bien-être de la société.

À titre de parents, vous jouez un rôle d'importance primordiale dans l'éducation de votre enfant. Lorsque vous êtes au courant de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors en mesure de renforcer son apprentissage à la maison. C'est dans cette optique qu'Alberta Learning a publié la série de manuels, *Ce que mon enfant apprend à l'école*. Cette édition tient compte des commentaires que nous ont transmis des parents. Ainsi, ce manuel a été modifié afin de comprendre des renseignements davantage axés sur vos besoins, tout en adoptant une présentation plus claire.

Notre système d'éducation de calibre international n'est pas seulement attribuable à l'excellence de notre programme d'études. En effet, notre système offre des options aux parents quant au type d'éducation qui répond le mieux aux besoins de leurs enfants. Ce système présente des occasions d'apprentissage innovatrices et de qualité qui sont un gage de succès. De plus, tous les intervenants de l'éducation, notamment les parents, les enseignants, les directeurs d'écoles, les directeurs généraux et d'autres membres de notre communauté, travaillent de concert pour assurer que notre système d'apprentissage satisfera constamment aux besoins des élèves.

Les élèves de l'Alberta sont notre avenir. Ensemble, nous pouvons nous assurer que chaque élève bénéficiera de fondements solides grâce auxquels il pourra apprendre, s'épanouir et réussir.

Le ministre d'Alberta Learning,

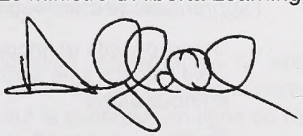

D[r] Lyle Oberg
Député, Strathmore Brooks

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Renseignements à l'intention des parents

L'apprentissage de vos enfants se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que vos enfants apprennent à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de les aider à apprendre à la maison.

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

- communiquer avec les enseignants ou avec l'école;
- consulter les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque année scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1re année jusqu'au secondaire 2e cycle. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/Manuels.asp

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/

- consulter les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Manuel_parents/Manuels.asp

- consulter les **programmes d'études de l'Alberta**, où se trouvent les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12e année. Ces programmes sont présentés au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du LRC.
- consulter la base de données des ressources autorisées au site Web d'Alberta Learning. Cette dernière fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

http://www.learning.gov.ab.ca/lrdb

Le **site Web d'Alberta Learning** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

http://www.learning.gov.ab.ca

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Note : Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Conseils et stratégies vous permettant d'aider vos enfants, de la 1re à la 9e année, à faire leurs devoirs.

http://www.learnalberta.ca

- Site Web *LearnAlberta.ca* — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta. Cliquez sur *Content Development Projects* pour connaître les projets en marche ou réalisés.

http://www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html

- Site Web *TELUS 2Learn* — Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

L'enseignement en Alberta

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à :

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie et se rendre compte qu'il s'agit là d'un besoin.

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/renseig/Guide_ed/guide/guide.asp

Le *Guide de l'éducation : Maternelle – 12e année* présente des renseignements généraux sur l'enseignement, de la maternelle à la 12e année. On peut le consulter en ligne ou l'acheter auprès du LRC.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp

Les **programmes d'études** décrivent ce que les élèves devraient savoir et être capables de faire dans chaque matière et à chaque année scolaire. Ils sont élaborés par Alberta Learning en consultation avec le personnel enseignant et administratif, les parents, des représentants des établissements postsecondaires ainsi que des groupes professionnels et communautaires.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Un programme peut être modifié afin d'assurer que les élèves de l'Alberta puissent acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour faire face aux exigences d'un monde complexe et en constante évolution. Les révisions peuvent être mineures, par exemple, une mise à jour des ressources autorisées. Par contre, de nouvelles connaissances et les besoins changeants de notre société peuvent entraîner des changements majeurs d'un programme, y compris l'autorisation de nouvelles ressources et la planification de sessions de perfectionnement professionnel à l'intention du personnel enseignant.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières. Ils choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

Pour sa part, Alberta Learning vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les matières. Lorsque Alberta Learning autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser les résultats d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

Les ressources autorisées sont vendues par le LRC.

L'éducation en français langue première

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du XXI^{e} siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Learning;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec Alberta Learning, a élaboré un guide à l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education.* Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

www.francalta.ab.ca/fpfa

Fédération des parents francophones
8627, rue Marie-Anne Gaboury, bureau 203
Edmonton, Canada T6C 3N1
Tél. : (780) 468-6934
Téléc. : (780) 469-4799
Courriel : fpfa@francalta.ab.ca

L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

L'enseignement des Autochtones

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta.

Le terme « Autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être sensibilisés. Dans cette optique, Alberta Learning a élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin de venir en aide aux enseignants.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/specialneeds/teacherresourcescat.pdf

De plus, un guide intitulé *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

Our Treasured Children est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

Les soutiens à l'apprentissage

Dans chaque classe et dans chaque école, les élèves ont des besoins individuels. Il revient aux enseignants de faire en sorte que tous les élèves puissent prendre part à des activités qui les aident à bâtir et consolider leur apprentissage.

Les élèves de l'Alberta apprennent de diverses façons : à l'école, au sein de la communauté, en groupes, petits et grands, et de manière autonome. Grâce au soutien d'Alberta Learning, les écoles fournissent des programmes et des services variés.

La francisation

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones ont mis sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Ce programme fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer leurs habiletés langagières, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur niveau de langue et leur identité culturelle.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

L'anglais langue seconde

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves nous arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1re à la 12e année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre la langue assez couramment pour pouvoir s'intégrer aux activités de la classe le plus rapidement possible. Si vous croyez que votre enfant a besoin d'aide en anglais langue seconde, nous vous conseillons de parler de la situation à son enseignant.

Les besoins spéciaux

http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/default.asp

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530

Il revient aux conseils scolaires de mettre en place des programmes d'enseignement pour tous leurs élèves, y inclus ceux ayant des besoins spéciaux. Si vous pensez que votre enfant a des besoins spéciaux, veuillez vous adresser à l'enseignant de votre enfant.

Le document, *La réussite scolaire de votre enfant,* renferme une foule d'idées très utiles pour les parents qui veulent jouer un rôle proactif dans la réussite scolaire de leurs enfants. Il est possible d'acheter ce document au montant de 4,85 $ auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

L'apprentissage à distance

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/400/courses.html

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/400/eproduct.html

La Learning Technologies Branch (LTB) élabore du matériel imprimé ainsi que du matériel destiné à l'apprentissage en ligne.

- Pour obtenir des renseignements sur l'achat de matériel d'apprentissage à distance, veuillez communiquer avec le LRC.
- Pour obtenir la liste de tous les cours d'apprentissage à distance pouvant être achetés ou faire l'objet d'études, consultez la section « Courses » du site Web de la LTB.
- Pour connaître les produits électroniques disponibles, rendez-vous à la page Web « Electronic Products ».
- Pour obtenir des renseignements sur l'inscription à des cours d'apprentissage à distance, communiquez avec un fournisseur de cours à distance, comme l'Alberta Distance Learning Centre.

Pour sa part, la Direction de l'éducation française élabore des cours d'apprentissage à distance de langue française. Pour savoir quels cours sont offerts en français, communiquez avec la Direction de l'éducation française.

http://www.adlc.ca/home/

L'Alberta Distance Learning Centre (ADLC) fournit des cours et des programmes d'apprentissage à distance aux élèves de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. Ce centre dessert également un petit nombre d'élèves albertains qui vivent temporairement dans d'autres provinces et pays. Dans de tels cas, les élèves ont l'option de remettre leurs devoirs au moyen d'Internet. L'ADLC administre également une école virtuelle.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

L'évaluation

Tests de rendement

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/default.asp

En plus d'être soumis à l'évaluation de leur enseignant, les élèves doivent passer des tests de rendement provinciaux en 3e, 6e et 9e années. En 3e année, les tests se limitent à l'anglais et aux mathématiques, tandis qu'en 6e et en 9e années, ils portent sur l'anglais, les études sociales, le français, les mathématiques et les sciences. Les résultats de ces tests sont transmis aux conseils scolaires et aux écoles. Pour obtenir les résultats de leur enfant, les parents doivent s'adresser à leur école.

Les résultats collectifs obtenus aux tests de rendement sont communiqués aux écoles et aux autorités scolaires, puis les résultats sommaires sont présentés au site Web d'Alberta Learning. Par ailleurs, les résultats individuels des élèves sont remis aux écoles pour les dossiers personnels des élèves, en plus d'être fournis aux parents des élèves.

La publication intitulée *Guide des parents – Programme des tests de rendement provinciaux* d'Alberta Learning renferme divers renseignements sur les tests de rendement provinciaux qui sont administrés en 3e, 6e et 9e années. Les guides pour les 3e et 6e années sont envoyés aux écoles élémentaires, tandis que le guide de la 9e année est envoyé aux écoles secondaires 1er cycle. Il est également possible de se procurer ces publications auprès de la Learner Assessment Branch d'Alberta Learning.

Les conseils d'école

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/systeme/conseils.asp

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions en matière de politiques, de programmes et de services, de même que dans la répartition des fonds. Les conseils d'école peuvent également organiser des activités de financement dans le but de rehausser les programmes scolaires obligatoires. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Les activités de financement et les frais scolaires

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale.

Selon ces lignes directrices, il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont justifiées pour des éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un évènement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Les frais scolaires sont déterminés par le conseil scolaire ou le directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, selon les lignes directrices établies par le conseil scolaire. Les politiques locales peuvent inclure la dispense des frais ou la prolongation des paiements lorsque les parents connaissent des difficultés financières.

En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées. L'un de ses principaux objectifs consiste à faire en sorte que des frais scolaires ne soient pas prélevés pour les articles essentiels. L'ASBA a également informé les conseils scolaires du fait que les parents doivent savoir à quoi serviront les fonds et ce qu'il adviendra des fonds excédentaires.

Des frais scolaires peuvent être demandés pour les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Aperçu de la 9e année

En 9e année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à 950 heures d'enseignement.

Le programme d'études de chaque matière énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp

Ce manuel présente :

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, au site Web d'Alberta Learning ou se les procurer auprès du LRC.

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Matières facultatives					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours approuvés à l'échelle locale

Nouveaux cours pour l'année scolaire 2002-2003 :

- Sciences 7 et 8
- ÉPT (nouveaux modules en Technologie des communications et en Traitement de l'information)

Cours à être révisé :

- Études sociales

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Matières obligatoires

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Français

Consulter le programme de français à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/francais/default.asp

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au premier cycle du secondaire, on continue d'encourager les élèves à prendre davantage conscience des éléments qui assurent la clarté de leurs messages tels des expressions et des mots justes et précis, des phrases correctes et de plus en plus complexes ainsi que des règles de grammaire bien appliquées. En s'appropriant un bagage langagier recherché, les élèves s'outillent de stratégies leur permettant de comprendre, d'approfondir, de préciser et d'exprimer des pensées de plus en plus abstraites, les rendant compétents et plus sûrs d'eux-mêmes dans l'utilisation de la langue.

Ainsi, la langue devient un outil qui favorise le développement d'habiletés dans les autres matières telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences, ainsi que dans le domaine de la culture et de l'intégration communautaire. C'est donc par le biais de l'enseignement de la langue que l'on parvient à outiller les élèves afin qu'ils deviennent de bons communicateurs et des apprenants efficaces.

Le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

L'écoute

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture d'articles de journaux ou de magazines aux élèves;
- de la lecture de courts récits ou d'extraits de romans ou de pièces de théâtre aux élèves;
- de textes enregistrés tels que chansons, poèmes, documentaires;
- de documentaires audiovisuels.

En plus de poursuivre le développement des stratégies d'écoute de base, les élèves se penchent sur l'importance d'indices tels :

- leurs connaissances de l'auteur, du présentateur ou du genre d'émission;
- leurs connaissances des structures du discours pour orienter leur écoute.

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour d'évènements et d'expériences portant sur les changements touchant leurs responsabilités et leur liberté. L'accent est mis sur :

- l'emploi d'expressions et de termes appropriés pour décrire les évènements et leurs expériences;
- les expressions à utiliser pour reprendre la parole.

L'exposé

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état, soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. Elles peuvent être le résultat d'un travail d'équipe. L'accent devrait être mis sur :

- l'organisation du contenu de leurs exposés selon un plan : introduction, développement et conclusion;
- l'annotation de leur plan pour y inscrire des points de repère;
- l'usage correct de la forme pronominale des verbes.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

La lecture

En situation d'apprentissage, les enseignants présentent une variété de textes permettant aux élèves d'explorer :

- le domaine de l'information, de l'opinion et des instructions à suivre pour réaliser un projet;
- le monde de l'imaginaire (ex. : romans, pièces de théâtre, poésie).

Les élèves poursuivent le développement de leur compétence en lecture :

- en choisissant une manière de lire qui leur permet d'atteindre les buts recherchés (ex. : lecture en survol, lecture des passages jugés les plus importants, lecture en détail);
- en sélectionnant l'essentiel d'un sujet traité pour trouver les idées principales.

L'écriture

Les élèves apprennent à rédiger des textes dans lesquels ils prêtent attention aux liens entre l'introduction, le développement et la conclusion. Ils apprennent également à rédiger des récits dans lesquels ils établissent des liens entre les sentiments des personnages et leurs actions.

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- l'organisation de leurs idées selon un plan : introduction, développement et conclusion;
- l'organisation des idées à l'intérieur d'un paragraphe;
- l'utilisation du subjonctif dans des expressions usuelles (ex. : il faut que..., j'aimerais que..., veux-tu que...);
- l'accord du participe passé employé sans auxiliaire, avec l'auxiliaire « être » ou un verbe d'état;
- l'accord des verbes, en particulier au conditionnel présent et à l'impératif présent;
- la place des pronoms personnels « compléments » dans la phrase.

De plus, avec l'appui de l'enseignant et des pairs, les élèves appliquent les règles de grammaire dans des cas moins fréquents ou plus complexes (les cas d'exception, les verbes irréguliers, etc.).

Pour chaque situation d'écriture, les enseignants guident les élèves dans la révision de leurs textes afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Anglais

Consulter le programme d'anglais à : http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/english/

Le but du programme d'anglais consiste à permettre aux élèves de comprendre et d'apprécier la langue anglaise, de l'utiliser comme outil d'apprentissage, de l'employer avec confiance et compétence dans une variété de situations de communication, et enfin, d'en tirer une satisfaction personnelle.

En Alberta, la communauté francophone existe dans un milieu anglo-dominant. Le programme francophone vise aussi à outiller les élèves de compétences langagières en anglais qui leur permettront de participer et de contribuer pleinement aux sociétés albertaine et canadienne.

De la maternelle à la 12e année, les élèves acquièrent des connaissances, des habiletés et des attitudes dans six arts langagiers : l'écoute et l'exposé, la lecture et l'écriture, la visualisation et la représentation. Les élèves apprennent à composer, à comprendre et à réagir à une variété de textes : oraux, imprimés ou présentés par le biais des technologies. Ils se familiarisent avec une variété de textes rattachés à de nombreuses traditions culturelles.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'anglais de la 9e année :

Explorer des pensées, des idées, des sentiments et des expériences

- intégrer leurs propres perspectives et interprétations à de nouvelles connaissances acquises par le biais de discussions et d'expériences avec une variété de textes;
- examiner et réexaminer des idées, des renseignements et des expériences à partir de points de vue différents afin de déceler les régularités et de déterminer les relations qui existent.

Comprendre des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, et y réagir de façon personnelle et critique

- discuter de la manière dont les interprétations d'un même texte peuvent varier, selon les connaissances déjà acquises et les expériences des divers lecteurs;
- cerner des idées et des renseignements explicites et implicites dans des textes;
- appliquer et expliquer les procédures efficaces qui permettent d'identifier et de comprendre les mots en contexte;
- déterminer le thème et le point de vue de textes et en discuter;
- identifier des façons dont un changement de narrateur peut affecter le sens global de divers textes;
- créer des textes qui relient entre eux l'intrigue, le cadre et le personnage, et souligner l'importance de l'action.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Gérer les idées et les informations	• faire la synthèse des idées et de l'information tirées de diverses sources afin d'élaborer leurs propres opinions, points de vue et impressions générales; • choisir les sources d'information qui permettent d'atteindre un juste équilibre entre l'information recherchée et leurs propres idées; • faire la distinction entre les sources primaires et secondaires, et déterminer l'utilité de chaque type de source dans le cadre de recherches; • utiliser leurs propres mots pour résumer et consigner l'information sous diverses formes; • communiquer les idées et l'information dans divers textes tels que des scénarios de médias, des présentations multimédias, des tables rondes et des articles; • réfléchir sur le processus de recherche, déterminer les points forts et les façons d'améliorer les autres travaux de recherche.
Accentuer la clarté et l'aspect artistique de la communication	• réviser pour s'assurer que les introductions sont saisissantes et les points de vue cohérents, que les transitions relient bien les idées et que les conclusions sont appropriées; • identifier et s'exercer à appliquer des principes de design qui rehaussent la présentation des textes; • recourir à diverses stratégies pour rendre les transitions efficaces entre les phrases et les paragraphes dans les textes qu'ils rédigent; • choisir, organiser et présenter l'information de manière à ce qu'elle intéresse divers lecteurs et publics cibles, en fonction de leurs intérêts et de leurs connaissances antérieures; • suivre le fil de la pensée, et évaluer la crédibilité du présentateur et les arguments avancés.
Respecter et appuyer les autres, et collaborer avec eux	• analyser de quelle manière divers textes reflètent les traditions, les croyances et les technologies de cultures, communautés ou périodes de l'histoire différentes; • créer ou utiliser des textes qui manifestent du respect envers les gens, les opinions, les communautés et les cultures; • contribuer aux efforts du groupe dans le but de parvenir à un consensus ou à des conclusions, en dialoguant de manière à comprendre les idées et les points de vue des autres.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Math_Program/m_9/default.asp

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

Les élèves apprennent les processus mathématiques suivants :

- communiquer mathématiquement;
- créer des liens entre les idées et les concepts mathématiques, la vie quotidienne et d'autres matières;
- utiliser au besoin l'estimation et le calcul mental;
- appliquer de nouvelles connaissances mathématiques à la résolution de problèmes;
- raisonner et justifier son raisonnement;
- se servir des technologies appropriées;
- utiliser la visualisation afin d'interpréter l'information, d'établir des liens, et de résoudre des problèmes.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 9e année :

Les nombres

- expliquer et illustrer la structure et l'interrelation entre les ensembles de nombres inclus dans l'ensemble des nombres rationnels;
- développer le sens des puissances ayant des exposants entiers et des nombres rationnels comme base;
- utiliser une calculatrice scientifique ou un ordinateur pour résoudre des problèmes comprenant des nombres rationnels;
- expliquer la façon dont les exposants donnent un sens aux grands et aux petits nombres et utiliser la calculatrice ou l'ordinateur pour effectuer des calculs comprenant ces nombres.

Les régularités et les relations

- généraliser, concevoir et justifier des procédures mathématiques, en utilisant les régularités, les modèles et les outils technologiques appropriés;

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

	• résoudre et vérifier des équations et des inéquations linéaires à une variable; • généraliser les opérations arithmétiques de l'ensemble des nombres rationnels à l'ensemble des polynômes.
La forme et l'espace	• utiliser les rapports trigonométriques pour résoudre des problèmes comprenant un triangle rectangle; • décrire les effets de changements de dimensions des figures et des objets dans la résolution de problèmes comprenant des aires, des périmètres, des aires totales et des volumes; • énoncer les conditions de similitude ou de congruence des triangles, et les utiliser pour résoudre des problèmes; • utiliser la résolution de problèmes dans l'espace pour construire, décrire et analyser des figures géométriques; • utiliser la géométrie analytique et la reconnaissance des régularités pour prévoir les effets de la translation, de la rotation, de la réflexion et de l'homothétie (agrandissement) de droites et de figures.
La statistique et la probabilité	• recueillir et analyser des résultats expérimentaux en fonction de deux variables, en utilisant les outils technologiques nécessaires; • expliquer le rôle de la probabilité et des statistiques dans la solution de problèmes complexes.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Sciences

Consulter le programme de sciences à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp

En sciences, les élèves font l'acquisition de connaissances et d'habiletés qui les aident à comprendre et à interpréter le monde qui les entoure. À chaque niveau du programme du secondaire premier cycle, les élèves apprennent les concepts de base se rapportant aux sciences de la terre, de la physique et de la vie, et ils ont l'occasion de mettre leurs nouvelles connaissances en pratique.

L'accent est mis sur trois aspects — Nature des sciences, Sciences et technologie, et Contexte social et environnemental — pendant toute la durée du programme de sciences.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de sciences de la 9e année :

Diversité des êtres humains

- observer et identifier des exemples de variation dans la structure des êtres vivants;
- identifier les niveaux taxinomiques utilisés dans une classification scientifique;
- identifier des traits généraux de principaux groupes d'êtres vivants.

Liquides et pression

- décrire les propriétés fluides des liquides et des gaz qui rendent ces derniers utiles dans des dispositifs technologiques;
- identifier des systèmes fluides chez les êtres vivants et dans les appareils faits par l'homme;
- interpréter et expliquer le fonctionnement des pompes.

Énergie thermique : Transfert et conservation

- interpréter des changements de température selon la théorie des particules;
- comparer les chaleurs particulières de solides, de liquides et de gaz;
- interpréter la conduction et la convection d'après la théorie des particules.

Les systèmes électromagnétiques

- concevoir et construire un dispositif qui fonctionne à base de force électromagnétique;
- construire et interpréter des diagrammes de circuit;
- concevoir un circuit ou mécanisme qui répond aux variations dans les conditions de l'environnement.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Propriétés chimiques et changements	• observer et mesurer les propriétés de différents matériaux; • décrire les propriétés chimiques et physiques de certains produits ménagers; • observer et mesurer la chaleur produite dans des réactions chimiques; • identifier des exemples d'oxydation et de corrosion.
Qualité de l'environnement	• interpréter la qualité d'un milieu d'après la diversité des formes de vie qu'il soutient; • identifier les conséquences de l'inaction sur des problèmes d'environnement; • identifier des actes personnels qui peuvent contribuer d'une manière responsable à un effort social portant sur un problème d'environnement.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/EtudesSociales/default.asp

Dans le domaine des études sociales, les élèves font l'acquisition des connaissances, des habiletés et des attitudes de base dont ils ont besoin pour devenir des citoyens responsables et contribuer de façon constructive à la société. Les études sociales portent notamment sur l'histoire, la géographie, l'économie, les sciences sociales et les sciences humaines.

Le programme d'études sociales de la 9e année met l'accent sur l'organisation de l'économie, la croissance économique, la technologie et la qualité de vie, dans le cadre de trois sujets qui permettent d'acquérir des habiletés et des attitudes importantes. Dans chaque sujet, les élèves devraient traiter d'une question d'ordre social (question controversée) et d'une question d'enquête.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'études sociales de la 9e année :

La croissance économique des États-Unis

- décrire certains des facteurs importants qui influencent l'industrialisation aux États-Unis;
- expliquer comment l'évolution technologique a influencé le travail, la production et la qualité de la vie;
- évaluer les effets d'une économie de marché sur les individus;
- déterminer les points de vue exprimés dans des bandes dessinées, des images et des photographies;
- comprendre le besoin d'avoir un juste équilibre entre la liberté et la responsabilité;
- faire preuve d'empathie envers les personnes qui vivent des changements.

La croissance économique – Une étude de cas : L'ancienne U.R.S.S.

- décrire en quoi la géographie et l'histoire ont influencé le développement industriel de l'ancienne Union soviétique;
- expliquer le rôle que le gouvernement et certains individus importants ont joué dans la croissance économique de l'ancienne Union soviétique;
- évaluer les effets d'une économie centrale sur les individus et sur la croissance économique;
- reconnaître de quelle manière les divers systèmes économiques répondent aux besoins des gens.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Le Canada – Répondre au changement

- expliquer de quelle manière les gouvernements et les individus peuvent influencer l'évolution technologique;
- déterminer et exprimer une opinion portant sur la mesure dans laquelle les gouvernements devraient influencer l'évolution technologique;
- déterminer le rôle des travailleurs et des employeurs par rapport aux changements technologiques;
- évaluer les effets de la croissance économique constante sur le milieu physique et social;
- lire des cartes et les interpréter pour déceler les liens qui existent entre la géographie et l'industrialisation au Canada;
- classifier les industries primaires, secondaires ou tertiaires;
- identifier et comprendre les enjeux d'importance pour l'avenir du Canada et leur propre avenir, puis en discuter.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Tech_infor_comm/default.asp

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes d'anglais, de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. L'intégration de ce programme doit se faire par les écoles d'ici le mois de juin 2003. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 7e à la 9e année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- évaluer l'autorité et la fiabilité des sources électroniques;
- planifier et effectuer une recherché à l'aide d'une vaste gamme de sources électroniques;
- accéder à l'information et l'extraire à partir du réseau électronique.

Fonctions, connaissances et concepts de base

- décrire l'impact de la technologie de la communication sur les lieux de travail, les modes de vie et l'environnement;
- expliquer les questions soulevées par la nécessité d'assurer à la fois le droit à l'information et le droit au respect de la vie privée;
- évaluer les forces de changement qui sont à l'origine de différentes inventions technologiques;
- reconnaître que le pouvoir de la technologie de manipuler l'image et le son peut servir à modifier le sens d'un message.

Procédés de productivité

- créer des présentations multimédias qui tiennent compte d'auditoires variés;
- utiliser des options de menu avancées pour réaliser une tâche donnée;
- concevoir, créer et modifier une base de données dans un but particulier.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année contribue à l'acquisition d'habiletés de vie favorisant la gestion personnelle de la santé. Les élèves ont l'occasion de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, la gymnastique, les activités individuelles et les activités réalisées dans un milieu différent, comme les activités aquatiques et de plein air. Tous les résultats d'apprentissage doivent être atteints grâce à ces activités.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'éducation physique de la 9e année :

Activités

Habiletés fondamentales

- appliquer les habiletés locomotrices et les concepts à une variété d'activités, puis les perfectionner en les contrôlant de plus en plus afin d'améliorer leur performance personnelle.

Application des habiletés fondamentales

- mettre en pratique et perfectionner des habiletés sportives dans divers milieux; ex. : randonnée pédestre, escalade au mur.

Bienfaits pour la santé

Condition physique fonctionnelle

- concevoir et mettre en œuvre un plan personnel de conditionnement physique et d'activités, en recourant aux principes de l'entraînement : la fréquence, l'intensité, la durée.

Image corporelle

- discuter des effets des substances destinées à améliorer la performance.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Bien-être

- analyser et expliquer les effets qu'ont l'alimentation, la condition physique et l'activité physique sur les systèmes du corps.

Coopération

Communication

- identifier et discuter de comportements positifs démontrés par des individus qui sont des modèles de vie active.

Esprit sportif

- respecter les règles de l'étiquette, et manifester un esprit sportif.

Leadership

- décrire, mettre en pratique et surveiller les habiletés de chef et de membre d'une équipe en activité physique.

Travail d'équipe

- identifier et manifester des comportements qui démontrent le respect de soi et des autres.

Dynamisme soutenu

Effort

- concevoir un plan personnel qui favorise la participation.

Sécurité

- concevoir des expériences de mouvement sécuritaires qui favorisent des habitudes de vie active et saine.

Établissement d'objectifs/Défi personnel

- évaluer diverses façons d'atteindre l'objectif d'une activité.

Une vie active dans la communauté

- évaluer les programmes communautaires locaux qui favorisent des habitudes de vie active et déterminer en quoi ils répondent aux besoins locaux.

Dispenses du programme d'éducation physique

On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 2. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par le conseil scolaire.

Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Matières obligatoires						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
	Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					

Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/sante/default.asp

Tous les êtres humains sont dotés de caractéristiques, d'aptitudes et de limites qui leur sont propres; aussi, chacun a des possibilités d'épanouissement personnel uniques. Le programme de santé et préparation pour la vie tient compte de la nature multidimensionnelle de la personne. Il permet ainsi aux élèves d'apprendre à reconnaître leurs possibilités et à prendre conscience des divers moyens d'améliorer leur style de vie.

Plusieurs thèmes composent ce programme. Bien que ces thèmes soient repris dans tout le programme du secondaire premier cycle, leur contenu et leur orientation diffèrent d'une année scolaire à l'autre.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de santé et préparation pour la vie de la 9e année :

Conscience et acceptation de soi

Les élèves apprennent à considérer et à apprécier leur confiance en soi et celle des autres. Ils apprennent à connaître les émotions que ressent l'être humain et les bonnes façons de les exprimer. Ils apprennent également à connaître les caractéristiques personnelles et la façon dont leurs actes et leurs décisions influent sur leurs relations avec les autres.

À la fin de la 9e année, les élèves devraient :

- reconnaître les effets des remarques désagréables et des encouragements sur eux-mêmes et les autres;
- reconnaître les sentiments et être capables de les exprimer;
- reconnaître que la plupart des relations humaines permettent de développer et d'influencer la personnalité;
- être honnêtes et fiables dans tout ce qu'ils font.

Rapports avec les autres

Les élèves apprennent à apprécier les qualités des autres. Ils apprennent comment nouer et entretenir des relations saines et ils comprennent l'importance d'avoir de bonnes relations avec les autres à l'école.

À la fin de la 9e année, les élèves devraient :

- acquérir des habiletés qui favorisent le développement de relations ouvertes et sincères;
- prendre conscience du fait que les attentes des enseignants et des autres adultes changent.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Carrières

Les élèves apprennent à reconnaître leurs aptitudes et celles des autres, à comprendre l'importance du travail et les métiers qui s'y rapportent et les activités qui les aident à se préparer au travail.

À la fin de la 9e année, les élèves devraient :

- prendre de plus en plus conscience de la façon dont les activités et les intérêts des gens se rapportent à leurs métiers;
- comprendre qu'il est important que la collaboration existe entre les collègues de travail;
- observer le mode de vie de diverses personnes de leur communauté.

Connaissance et soin du corps

Les élèves comprennent la structure, les fonctions et le développement du corps. Ils apprennent qu'il est important de bien manger pour être en bonne santé. Ils comprennent aussi les facteurs qui contribuent à une croissance saine, comment on peut prévenir la maladie, quels sont les dangers et les pratiques de sécurité, ainsi que les moyens de garantir l'hygiène personnelle et la sécurité au sein de leur communauté.

À la fin de la 9e année, les élèves devraient :

- pouvoir planifier un repas équilibré;
- comprendre que la force, la souplesse, l'agilité et l'endurance s'acquièrent grâce à des exercices réguliers visant à favoriser la forme cardiovasculaire;
- décrire les effets immédiats et à long terme de la consommation du tabac.

Sexualité humaine

Les écoles sont tenues de donner des cours de sexualité humaine de la 4e à la 9e année. Toutefois, les parents ont le droit de faire dispenser leur enfant de ce cours. Dans de tels cas, les écoles doivent fournir d'autres occasions d'apprentissage aux élèves.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Matières facultatives

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

Matières facultatives					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours approuvés à l'échelle locale

Études professionnelles et technologiques (ÉPT)

Consulter le programme des Études professionnelles et technologiques à :
http://www.learning.gov.ab.ca/french/EPT_99/default.asp

Ce programme facultatif aide les élèves du secondaire premier cycle et du secondaire deuxième cycle à :

- acquérir des habiletés qu'ils pourront mettre en pratique quotidiennement, maintenant et à l'avenir;
- se familiariser avec des options de carrière et faire de bons choix de carrière;
- bien utiliser la technologie (procédés, outils et techniques);
- mettre en application et renforcer les apprentissages faits dans d'autres matières;
- se préparer à entrer sur le marché du travail ou à poursuivre leurs études.

Les ÉPT regroupent 22 domaines. Chaque domaine comprend des modules portant sur une vaste gamme de carrières. Les modules énoncent ce que les élèves sont censés savoir et être capables de faire.

À compter de septembre 2002, trois nouveaux cours en imagerie numérique s'ajoutent au domaine Technologie des communications. Sept nouveaux cours en science informatique et programmation s'ajoutent au domaine Traitement de l'information.

Les 22 domaines du programme d'études professionnelles et technologiques sont :

Adaptation au travail
Agriculture
Alimentation
Design
Droit
Électrotechnologies
Énergie et mines
Entreprise et innovation
Fabrication
Faune
Foresterie
Gestion des finances
Gestion et marketing
Logistique
Mécanique
Mode
Santé communautaire
Soins esthétiques
Technologie des communications
Technologies de la construction
Tourisme
Traitement de l'information

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Matières facultatives					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours approuvés à l'échelle locale

Beaux-arts

L'art dramatique, les arts visuels et la musique permettent aux élèves de mieux se connaître et d'exprimer leur créativité. Ces trois cours du domaine des beaux-arts leur permettent également d'exprimer leurs émotions et de réagir de façon critique à une variété de formes dramatiques, artistiques et musicales.

Arts visuels

Les élèves apprennent à se servir d'outils, de matériaux et de médias traditionnels et contemporains pour exprimer leurs sentiments, penser comme des artistes et apprendre à valoriser la création et la forme artistiques. Le programme d'arts visuels du secondaire premier cycle est fondé sur les trois composantes suivantes :

- le dessin — consigner, rechercher, communiquer, évaluer et articuler dans la réalisation d'images;
- les compositions — l'organisation, les composantes et les relations entrant en jeu dans la création d' images;
- les rencontres — observer des images et des artefacts, trouver des idées pour faire des œuvres d'art, se familiariser avec les arts d'autres époques, modifier l'imagerie et apprendre à comprendre et à apprécier les raisons d'être et les effets de l'art.

Art dramatique

L'art dramatique incite les élèves à explorer divers rôles dramatiques et à acquérir une série d'habiletés dans ce domaine.

Les cinq disciplines du programme d'art dramatique du secondaire premier cycle permettent aux élèves de se familiariser avec les diverses formes et normes d'art dramatique et de théâtre.

- **Gestuelle** – ensemble des gestes qui constituent une expression physique non verbale;
- **Élocution** – exploration du langage et de la parole pour répondre aux exigences de la communication verbale;
- **Improvisation/ Interprétation** – représentation mimée d'une idée ou d'une situation utilisant l'improvisation spontanée;
- **Études des pièces de théâtre** – introduction aux éléments de l'art dramatique et du théâtre;
- **Techniques théâtrales** – la construction de scènes, la régie du son et de l'éclairage, et l'utilisation du maquillage, des costumes, des plateaux et des accessoires.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Musique

La musique instrumentale, la musique vocale ou la musique générale sont les trois composantes distinctes, mais reliées, de ce programme. Dans l'une ou l'autre de ces trois composantes, les élèves doivent exécuter, écouter et composer. Les cinq principaux objectifs du programme de musique sont :

- acquérir des habiletés pour bien écouter, exécuter et lire la musique;
- s'efforcer d'atteindre l'excellence musicale;
- comprendre, évaluer et apprécier divers genres de musique;
- développer l'expression de soi, la créativité et la communication par le biais de la musique;
- prendre davantage conscience de l'histoire de la musique et du rôle que la musique joue dans leur vie.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Matières facultatives					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours approuvés à l'échelle locale

Langues autres que l'anglais et le français

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais. Parmi ces langues, notons les langues autochtones, l'allemand et l'ukrainien.

Les élèves inscrits à un programme **bilingue** ou à un programme alternatif de langue française, y compris l'**immersion,** doivent suivre un cours d'arts langagiers dans leur langue cible (par exemple, le français, l'ukrainien) en plus du cours d'anglais. Dans ces programmes, la langue cible est également la langue d'enseignement d'autres matières, comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.

De nombreux conseils scolaires ont élaboré leurs propres programmes. Parmi les programmes de langues élaborés localement, notons : l'arabe, le chinois, le chipewyan, l'allemand, l'hébreux, l'italien et le polonais. Ces cours préparés à l'échelle locale répondent aux besoins et aux exigences d'une région donnée, ce qui signifie qu'ils peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre conseil scolaire.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Matières facultatives					
Études professionnelles et technologiques (ÉPT)	Beaux-arts	Langues autres que l'anglais et le français	Environnement et plein air	Éthique	Cours approuvés à l'échelle locale

Environnement et plein air

Dans le cadre du cours d'environnement et plein air, les élèves apprennent à comprendre les conséquences des actes de l'être humain sur l'environnement. Ces études peuvent prendre la forme d'un seul cours ou d'une série de cours.

- montrer qu'ils possèdent les connaissances, les habiletés et les attitudes de base nécessaires pour faire des expériences de manière sécuritaire et avec aisance;
- être sensibilisés aux êtres vivants et les apprécier;
- comprendre les processus écologiques de base;
- acquérir des habiletés, du jugement, de l'assurance et de la sensibilité à l'égard de diverses activités effectuées en plein air, en tenant compte de l'environnement;
- établir des stratégies relatives au mode de vie afin de favoriser la responsabilité vis-à-vis de l'environnement régional et mondial.

Éthique

Le cours d'éthique permet aux élèves de devenir des personnes mûres, qui font une contribution à la société et qui ont un bon sens moral. Ce cours vise à aider les élèves à devenir plus bienveillants, à penser aux intérêts d'autrui et à voir les conséquences morales de leurs actions dans leur vie quotidienne.

Après avoir terminé le cours, les élèves devraient :

- apprendre les définitions ad hoc de la morale et des valeurs;
- acquérir des habiletés de prise de décisions;
- se familiariser avec les valeurs et les traditions historiques;
- se familiariser avec les valeurs de différents groupes culturels;
- se familiariser avec leurs responsabilités envers la communauté.

Cours approuvés à l'échelle locale

Les autorités scolaires peuvent élaborer des cours, y compris des cours de langue autres que le français et l'anglais, afin de répondre aux besoins des gens de leur région, de manière innovatrice et responsable. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez vous adresser à la direction de votre école.

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Développement personnel et exploration de carrières

La préparation à la vie et au travail constitue un processus complexe qui s'amorce dès les premières années scolaires et se poursuit pendant toute la vie. En Alberta, les écoles jouent un rôle de premier plan – avec les parents et la communauté – pour aider les élèves à bien réussir la transition entre l'éducation de base et les études supérieures ou le milieu du travail.

Au secondaire premier cycle, les élèves commencent à faire le lien entre leurs aptitudes et objectifs personnels et les possibilités de carrières. Ils continuent d'acquérir diverses habiletés de préparation à la vie telles que la collaboration et la fiabilité. À ce stade-ci, les élèves commencent à mettre en évidence leur propre apprentissage et leurs objectifs de carrière.

Des activités et des résultats de perfectionnement personnel et professionnel sont intégrés à tous les cours et à tous les programmes du secondaire premier cycle. Les programmes suivants du secondaire premier cycle portent précisément sur ces sujets : Santé et préparation pour la vie, Éducation physique, Études professionnelles et technologiques (ÉPT) et Travail-études.

Plusieurs écoles du secondaire premier cycle organisent des activités spéciales de perfectionnement professionnel, comme des activités de mentorat, d'observation au poste de travail, de création de portfolios et de foires de carrières annuelles. Ces écoles encouragent les élèves à dresser un plan de carrière. Ces plans devraient être mis à jour tous les ans, puis signés par les parents et les directeurs d'école. En général, les élèves préparent un portfolio personnel, comprenant un curriculum vitae.

Planification en vue du secondaire deuxième cycle

Au secondaire premier cycle, les élèves prennent des décisions à propos de leur programme du secondaire deuxième cycle. À ce moment-là, il est important de tenir compte des faits qui suivent :

- les points forts, les intérêts et les cheminements de carrière réalistes jouent un grand rôle dans la prise de décisions;
- des cours spécifiques sont requis en vue de l'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta ou du Certificat de réussite;
- il est important de connaître la séquence des cours, car bien des cours ont des préalables.

L'école et les enseignants des élèves sont là pour guider les élèves. La planification du secondaire deuxième cycle est plus efficace lorsque les élèves et les parents connaissent bien les exigences et travaillent en collaboration étroite avec les enseignants.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/Math_Program/pamphlet/guideparents.pdf

Alberta Learning donne des renseignements sur la planification du secondaire deuxième cycle grâce à diverses ressources, dont celle-ci : *Les programmes de mathématiques du secondaire 2e cycle : Guide révisé pour les parents et les élèves.*

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

©Alberta Learning, Alberta, Canada (2002)

Commentaires

Ce que mon enfant apprend à l'école — 9e année (2002-2003)

Veuillez indiquer si vous êtes :

☐ Parent ☐ Enseignant ☐ Directeur d'école ☐ Directeur général ☐ Autre (préciser) _____

Veuillez indiquer si vous avez consulté :

☐ la version imprimée ☐ la version Internet ☐ les deux

Veuillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	Désaccord	Accord	Très d'accord
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Learning sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

_____

_____

_____

_____

_____

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veuillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Learning
11160, avenue Jasper
Edmonton, Alberta, Canada
T5K 0L2
Téléc. : 780–422–1947